

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2024

Rétrospectives 2023

■ Lancement de plusieurs études :

- études de diagnostic hydrologique et hydraulique du ruissellement sur le bassin versant de l'Orne Champenoise.
- étude du fonctionnement hydrologique et hydraulique à l'échelle du sous-bassin versant de l'Aneraie.
- étude de priorisation des actions de restauration des milieux aquatiques sur l'ensemble des bassins versants du Syndicat.
- étude de diagnostic de répartition des débits entre les biefs de moulins et les cours d'eau sur le bassin versant du Rhonne.

■ Des travaux de végétation et de diversification étaient prévus sur les bassins versants de l'Orne Champenoise, du Rhonne et de la Vézanne.

De grosses difficultés avec l'entreprise ont fait que ces travaux ont été réalisés à 90% sur la Vézanne et à 10% (sur la végétation) sur l'Orne Champenoise.

Le reste à réaliser des travaux a été reporté sur 2024.

■ La recherche d'un local plus adapté pour le Syndicat a débuté en octobre et un bien correspondant a été trouvé en novembre. Le compromis de vente a été signé fin décembre.

■ Un agent de l'ancienne régie a été embauché en septembre 2023 sur la commune de Crosnières.

Un agent a été licencié en juin 2023 et remplacé par Mathéo PRUD'HOMME, Technicien de rivières.

■ Depuis août 2023, Sahra HÉRAULT apprentie en contrat d'alternance BTS GPN a rejoint l'équipe.

Intentions et Projets 2024

■ Au 1^{er} janvier 2024, Delphine DELAHAYE a démissionné de la présidence du SMSEAU.

■ La nouvelle équipe est en place depuis le 16 janvier 2024 :

Bruno CORBIN a été nommé Président, Laëtitia PICHON, 1^{ère} Vice-présidente et Dominique FOLLENFANT, 2^{ème} Vice-président.

■ 1^{er} janvier 2024, c'est le début du territoire étendu qui compte désormais 9 bassins versants : la Bujerie, le Fessard, l'Orne Champenoise, le Préau, le Renom, le Rhonne, le Riboux, le Roule-Crottes et la Vézanne.

■ la CdC 4CPS a rejoint le Syndicat et la CdC du Pays Fléchois l'a quitté.

■ En 2024 ce sera :

- l'aboutissement de l'étude « priorisation » pour les actions à venir sur les prochaines années et la signature du CTEau 2024_2026.
- la réalisation des actions suivantes :
 - Sur le bassin versant de l'Orne Champenoise :
 - Travaux de restauration de la continuité au niveau du radier de pont de la voie ferrée à Étival lès-le Mans : 84 000 €TTC
 - Travaux de diversification après la voie ferrée à Étival, et au niveau du lieu-dit les Randonnays : 166 000 €TTC
 - Sur le bassin versant du Rhonne :
 - Talutage et recharge granulométrique à Mulsanne, en amont de la RD338 : 20 000 €TTC
 - Étude pour la remise en fond de vallée sur le secteur Montinault-Bellevue à Mulsanne : 20 000 €TTC
 - Sur le Fessard :
 - Étude pour le projet de remise en fond de vallée en amont du lieu-dit Le Pont de Machefer à Cérans-Foulletourte : 20 000 €TTC
- l'implantation du Syndicat dans ses nouveaux locaux à Fillé sur Sarthe. La signature de l'acte de vente est prévue le 05 avril 2024.
- l'emprunt sur 20 ans qui sera contracté pour l'achat et les travaux de ce bien. Le montant du remboursement de l'emprunt ne devra pas dépasser le montant du loyer actuel qui s'élève à 2 120 €/mois.
- la mise en application de la M57 au 1^{er} janvier 2024.

Principales données budgétaires

■ EN DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 011 : Charges à caractère général

- les Études et les Travaux du CTEau : programme 2024 + reste à réaliser 2023
 - Études : 40 000 € (coût estimé sur une base de 2019)
 - Travaux : 499 000 €
- le reste à charge du loyer (2 120 €/mois) pour le Syndicat jusqu'en fin d'année (fin du bail au 19 janvier 2025)

Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés

1 agent pris en charge par le CDG72 (Centre de Gestion de la Sarthe) : coût 150% des salaires chargés

1 agent sur la commune de Crosnières : cotisations patronales à la charge du SMSEAU

1 agent licencié : Allocation ARE (Aide au Retour à l'Emploi) versée par le Syndicat

Chapitre 66 : Charges financières

Les intérêts de l'emprunt du futur local du Syndicat

■ EN RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté : 665 200 €

Résultat réel 2023 ⇒ - 34 900 €

Résultat réel 2022 ⇒ 202 274.63 €

Chapitre 74 : Dotations, subventions et participations

⇒ La participation des EPCI au fonctionnement du Syndicat : 324 000 €

⇒ Les subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et de la Région des Pays de la Loire.

■ EN DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés

Le remboursement du capital de l'emprunt pour l'achat des locaux du Syndicat.

Chapitre 21 : immobilisations corporelles

⇒ l'achat des locaux du Syndicat + les travaux + les frais d'aménagement

⇒ L'installation de la fibre

⇒ L'achat de mobilier pour les bureaux et la salle de réunion

■ EN RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chapitre 001 : Résultats investissement reportés : 48 200 €

Résultat réel 2023 ⇒ 4 900 €

Résultat réel 2022 ⇒ 25 700 €

Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilés

L'emprunt (300 000 €) pour l'achat des locaux du Syndicat

Situation comptable du SMSEAU au 31/12/2023

COMPTE ADMINISTRATIF ET RÉSULTAT 2023			
	Investissement	Fonctionnement	Total
Recettes	17 412,78 €	599 512,99 €	616 925,77 €
Dépenses	12 511,59 €	634 395,21 €	646 906,80 €
Reste à Réaliser	- €	- €	- €
Résultat Exercice	4 901,19 €	- 34 882,22 €	- 29 981,03 €
Résultat N-1 reporté	43 333,53 €	700 270,95 €	743 604,48 €
Résultat à affecter	48 234,72 €	665 388,73 €	713 623,45 €

Le résultat de fonctionnement à affecter reste important dû au résultat n-1 reporté.

Le résultat de fonctionnement réel est négatif dû au fait que les études ont été lancées en 2023 et que les demandes de subventions associées interviennent en général à n+1 ou +2.

